

Identification

<i>Bien proposé</i>	Centre historique de Sienne
<i>Lieu</i>	Toscane
<i>Etat partie</i>	Italie
<i>Date</i>	22 septembre 1994

Justification émanant de l'Etat partie

Le centre historique de Sienne par ses caractéristiques urbaines et architecturales est un témoignage de la créativité de l'homme et une expression concrète de ses capacités artistiques et esthétiques. Cet exemple de civilisation artistique, fort et personnel, a eu un fort ascendant culturel sur l'ensemble du territoire de la République de Sienne mais aussi sur l'Italie et l'Europe, surtout aux 13^{ème} et 17^{ème} siècles.

L'architecture, la peinture, la sculpture et l'urbanisme en particulier ont été exportés culturellement dans les territoires voisins. La structure même de la ville et son développement, interrompu au cours des siècles et une unité de conception qui a été préservée, font de Sienne un exemple des plus rares de ville italienne du moyen âge et de la renaissance.

Le centre historique de Sienne constitue un bien naturel unique en son genre. En effet, il subsiste à l'intérieur des murs d'enceinte de vastes espaces verts parfaitement conservés, d'anciens potagers et jardins qui assuraient au moyen âge la subsistance de la ville en cas de siège. De nos jours, ces zones sont protégées par une réglementation spéciale en vertu de la loi 1497 de 1939 et elles constituent une partie intégrante de l'implantation urbaine gothique à laquelle elles sont liées historiquement. L'enceinte urbaine a subi plusieurs extensions entre le haut moyen âge et la première moitié du XIV^{ème} siècle dans le but justement d'intégrer de tels espaces verts.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Sienne est un *ensemble*.

Histoire et Description*Histoire*

Sienne est située entre les vallées de l'Arsia et de l'Elsa, une position géographique à l'écart des grandes voies de communication, qui n'était pas propice à la création d'un centre urbain. Toutefois, une modeste implantation d'origine étrusque entra dans l'histoire sous le nom de Colonia Julia Saena en 29 av. J.-C.

Le déplacement du réseau routier antique qui assurait la liaison entre le nord de l'Italie et Rome vers le centre de la péninsule, fit de Sienne une étape obligée sous la domination lombarde (568-774) puis sous celle des Francs. Le développement de la ville médiévale coïncide avec la définition du tracé de la via Francigena aux alentours de l'an mille qu'empruntaient les pèlerins pour se rendre à Rome. A l'est du noyau primitif de la ville médiévale, sur les hauteurs contiguës de Castelvecchio, siège de l'antique *castrum*, et de Santa Maria, siège de l'évêché institué dans la première moitié du 5^{ème} siècle, le long de la via Francigena débuta la construction des bourgs de Camollia au nord et de San Martino au sud qui furent ensuite intégrés dans les murs d'enceinte. Le centre de la ville fut alors déplacé du noyau antique vers le *triventum* ou "Croce del Travaglio", au croisement des voies de Rome, de Florence et de la Maremma. Le Campo, situé au carrefour de ces voies, devint le lieu des échanges et des activités commerciales. Les familles les plus importantes de la ville habitaient de véritables bourgs fortifiés avec une cour centrale, construits sur le modèle de la *curtis* féodale et, en partie conservés (Ugurgeri, Malavolti, etc.).

En 1186, l'empereur Frédéric Ier Hohenstaufen confirma l'indépendance de la ville et accorda à la commune le droit d'élire ses consuls et de frapper sa monnaie.

En un peu plus de trois siècles, de la fin du 11^{ème} siècle au début du 15^{ème} siècle, la structure urbaine de Sienne évolue pour prendre sa forme définitive. Les luttes internes et externes qui marquèrent cette période de l'évolution de la ville sont liées plus ou moins directement aux épisodes de la lutte que se livrèrent l'empire et la papauté. La politique d'expansion territoriale de la République de Sienne attisa la convoitise de sa rivale Florence la gibeline. Dès la première moitié du 12^{ème} siècle, les deux villes s'affrontèrent directement dans les batailles restées célèbres, celle de Montaperti (1260), à l'issue de laquelle les Siennois victorieux placèrent leur ville sous la protection de la Vierge et celle de Colle Val d'Elsa (1269) à l'issue de laquelle le parti guelfe s'affirma à Sienne. La ville devait sa prospérité à l'activité bancaire qu'exercent certaines familles à Rome auprès de la cour pontificale et sur les grands marchés internationaux du nord de l'Europe, à Marseille, en Champagne et à Londres. Les rues des Banchi di Sopra et des Banchi di Sotto sont le souvenir de cette prospérité passée. Sous l'impulsion des marchands qui dominèrent la vie politique de la ville, celle-ci s'enrichit d'un réseau de rues secondaires et de constructions publiques et privées de style gothique. Sienne jouissait d'une relative stabilité politique sous le gouvernement des Neuf (1287-1355) qui a laissé une empreinte durable sur la structure et l'aspect de la ville avec, entre autre, l'aménagement de la Piazza del Campo et la construction du Palazzo Pubblico. L'école siennoise de peinture s'affirma à partir la fin du 13^{ème} siècle à travers les oeuvres de ses plus célèbres représentants, Duccio di Boninsegna (1260-1318), Simone Martini (1284-1344) et les frères Pietro (actif de 1305 à 1348) et Ambrogio Lorenzetti (actif de 1319 à 1348). Sienne entretenait des relations avec Milan, Naples et la France. Simone Martini était en contact avec la cour d'Anjou de Naples et se rendit à Avignon en 1339. Ces échanges vont mêler étroitement Sienne au développement de l'art occidental au milieu du 14^{ème} siècle.

Entre 1420 et 1555, date qui marque la fin de la République de Sienne, une série de gouvernements dirigés par les marchands se succédèrent à la tête de la ville, interrompue par la tentative de Pandolfo Petrucci (1487-1525) d'introduire une seigneurie et l'intervention de Charles Quint (1530). Les événements de la vie politique interne furent alors plus étroitement liés aux relations entre l'empire et la France. En 1552, la garnison impériale qui occupait la ville depuis deux ans fut chassée par les Siennois qui restèrent fidèles au parti français. Les murs d'enceinte furent renforcés, certaines portes doublées et les faubourgs détruits. A l'issue du siège de 1555, la ville défendue par Blaise de Montluc dû se rendre aux troupes impériales. Philippe II offrit Sienne à Cosme Ier de Médicis qui l'intégra au Grand-Duché de Toscane tout en respectant son autonomie. La crise que connurent les activités bancaires et commerciales plongea la ville dans une certaine immobilité économique. Elle concentra alors ses efforts sur le développement des activités agricoles de son territoire. Le développement urbain avait atteint son apogée avant la peste de 1348 lorsque la population passa d'environ 25.000 à 16.000 habitants. Des projets de reconstruction ou d'agrandissement de palais, d'églises et de couvents furent engagés. L'élection au siège pontifical en 1457 de l'évêque de Sienne, Enea Silvio Piccolomini, sous le nom de Pie II réhaussa le prestige de la ville. Le prédicateur franciscain Bernardino Albizzeschi et Catherine Benincasa qui avaient fait l'orgueil de la ville au 14^{ème} siècle furent canonisés. Bien que la famille Piccolomini ait contribué à la diffusion de l'art de la renaissance (Loggia del Papa, palais Piccolomini, palais Piccolomini delle Papesse), le style gothique persiste dans la majorité des interventions du 15^{ème} siècle (Palais Marsili, 1458) et même au-delà (Archevêché, 1718).

Après avoir rejoint le Grand-Duché de Toscane, Sienne fut intégrée au royaume d'Italie et devint chef-lieu de province. La ville fut reliée au réseau ferroviaire de Toscane en 1849 mais demeura à l'écart du développement industriel du 20^{ème} siècle. L'expansion urbaine se fera au-delà des murs d'enceinte et par petits noyaux qui seront souvent situés sur des collines éloignées du centre historique.

Description

La zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, le centre historique de Sienne, est limitée par une ceinture de remparts de sept kilomètres (XIV^{ème}-XVI^{ème} siècles) dont le tracé épousé les contours des trois collines sur lesquelles se dresse la ville. Ces remparts ponctués de tours et de bastions, sont percés de portes qui ont été doublées aux points stratégiques comme la porte Camollia en direction de Florence. A l'ouest se découpe le fort Santa Barbara, reconstruit par les Médicis (1560) puis restructuré en 1580. Les murs d'enceinte, élargis à plusieurs reprises, ont intégré une partie du réseau de galeries (25 km), les *bottini* qui drainaient l'eau des sources distribuée par les fontaines publiques. Sienne bénéficia sans doute de l'expérience en matière d'hydraulique des moines de l'abbaye cistercienne de San Galgano. Les fontaines principales (Fonte Branda, Fontenuova, etc.) sont de véritables édifices, construits comme des portiques de style gothique qui remontent pour la plupart au 13^{ème} siècle. De vastes espaces verts furent aussi intégrés qui participaient tout comme aujourd'hui à l'embellissement de la ville.

Le centre historique se développe le long des segments du I grec dessiné par les trois artères principales qui se rencontrent à la "Croce del Travaglio", signalée par la piazza del Campo et sur lesquelles viennent se greffer les artères mineures. Les maisons et palais se suivent en enfilade le long des rues principales créant un espace urbain caractéristique duquel se détachent plusieurs éléments forts.

Située à la jonction des trois collines, la *Piazza del Campo* est sans doute l'un des espaces urbains les plus remarquable de toute l'Italie. La formation de cet espace central coïncide avec la croissance de la ville médiévale et l'affirmation du pouvoir communal. En effet, les activités financières et commerciales se concentraient à mi-parcours de la via Francigena, le long des Banchi di Sopra et Banchi di Sotto actuels et la place du marché à proprement parler était installée sur la piazza del Campo alors divisée en deux secteurs. A la fin du 12^{ème} siècle, le gouvernement communal décida de réunir les deux secteurs pour former une place unique semi-circulaire et promulgua une série d'ordonnances (1262 et 1297) qui réglementèrent non seulement les activités commerciales, la viabilité mais aussi les dimensions des maisons, leur style (fenêtres à bifores ou à trifores, etc.) dans le but d'uniformiser les façades qui bordent la place. Au même moment commença la construction du Palazzo Pubblico (1293-v.1310), siège du gouvernement communal. La façade légèrement incurvée et couronnée de créneaux est scandée par les triples fenêtres gothiques des étages. L'intérieur conserve plusieurs chefs-d'oeuvre de la peinture médiévale comme la *Maestà* de Simone Martini (1315) ou le cycle allégorique du Bon Gouvernement réalisé par Ambrogio Lorenzetti (1337-1343). Après que les autorités publiques se furent installées dans le Palazzo Pubblico, les travaux d'embellissement de la place s'intensifièrent avec la réalisation du pavement, la construction de la fonte Gaia décorée par Jacopo delle Quercia (1309-1319), de la Torre del Mangia (1325-1344) et de la chapelle di Piazza (1376), accolées au Palazzo. Avec les Médicis, la place devint le cadre idéal de fêtes spectaculaires et s'ouvrit au Palio. Les interventions réalisées au cours des 17^{ème}-18^{ème} siècles (réhaussement des ailes du Palazzo Pubblico, restructuration des palais Chigi Zondadari et Sansedoni) tout en respectant l'unité de style de l'ensemble ont donné à la place son aspect actuel.

Le point le plus élevé de la ville est occupé par la *cathédrale Sainte-Marie*. La structure romane préexistante de la fin du XII^{ème} siècle subit des changements considérables pendant près de cent cinquante ans. Les moines cisterciens de l'abbaye de San Galgano, à la tête de l'oeuvre de la cathédrale entre 1258 et 1314, ne sont sans doute pas étrangers à l'introduction de certains éléments gothiques dans les nouveaux projets. La façade dont la partie inférieure est réalisée suivant le projet de Giovanni Pisano (1284-1296), fut complétée par Giovanni di Cecco (1376) après l'abandon de la construction du Duomo Nuovo, vaste projet inspiré par les cathédrales gothiques transalpines, dont ne subsistent que quelques arcades et l'imposant mur de façade. La cathédrale conserve un remarquable pavement de marqueterie de marbres réalisé entre le 14^{ème} et le 16^{ème} siècles et la chaire sculptée par Nicola Pisano (1265-1268). Face à la cathédrale s'étend la longue façade de l'*hôpital Santa Maria della Scala*, la plus ancienne et importante institution hospitalière de la ville fondée au 11^{ème} siècle.

Sienne conserve quelques une des plus anciennes églises qui ont une fonction fondamentale dans l'organisation territoriale de la société au moyen âge comme point de ralliement des *popoli* (sociétés militaires) puis des *contrade* (église Saint-Christophe, Saint-Paul, etc.). Les églises des grands couvents des dominicains et des franciscains qui s'ouvrent sur la campagne siennoise sont des constructions plus monumentales. Les deux églises, Saint-Dominique (commencée après 1309) et Saint-François (commencée en 1326) sont de grands édifices en brique caractéristiques de l'architecture gothique en Toscane.

Le Palazzo Pubblico a sans doute constitué le prototype des palais gothiques des grandes familles de la noblesse ou de commerçants (Palazzo Tolomei, Palazzo Bonsignori) qui se distinguent par un développement en largeur, l'emploi de la brique, de larges fenêtres souvent à trifores et le couronnement de crénelatures dites "guelfes".

Gestion et Protection

Statut juridique

Les éléments qui constituent le bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial sont selon les cas des biens publics, appartenant à l'Etat, à l'Eglise et aux autorités locales ou des biens privés.

La ville historique bénéficie de plusieurs degrés de protection, au niveau municipal et de l'Etat : a) la zone de la ville médiévale dans ses murs, b) le territoire de la commune dans son ensemble, c) les bâtiments historiques isolés.

a Le centre historique est protégé par les normes de conservation du plan directeur de la ville. A ce titre, aucune intervention sur les bâtiments historiques et leur environnement n'est consentie sans

l'accord préalable des autorités.

- b L'ensemble du territoire de la commune de Sienne qui inclue la ville historique et le paysage environnant est protégé par la loi nationale No. 1497 du 26/6/1939 et par les décrets de 1956. Le paysage culturel siennois dont le centre historique de Sienne constitue un élément essentiel est reconnu pour ses valeurs esthétiques naturelles. La protection du paysage couvre tout le territoire de la commune de Sienne mais s'étend aussi à d'autres municipalités. Une attention toute particulière est accordée à l'utilisation des habitations existantes et les nouvelles constructions sont soumises à un contrôle très strict. Afin de contenir la croissance urbaine, le plan directeur de Sienne élaboré après la Deuxième Guerre mondiale indiquait des zones précises pour la construction d'ensembles résidentiels modernes, d'un hôpital et d'une gare. Les caractéristiques et l'identité de la ville historique murée ont ainsi pu être préservées.
- c Les bâtiments historiques isolés sont protégés au titre des lois nationales pour les biens culturels, No 364 du 20/6/1909 et No 1089 du 1/6/1939, mises en oeuvre par les bureaux d'Etat de la Surintendance pour les Biens architecturaux et la Surintendance des Biens artistiques.

Gestion

La gestion et la planification de la ville historique et ses structures sont sous le contrôle de la ville et de l'Etat. La *Commissione dell'edilizia del Comune*, commission des normes de construction, traite les demandes de permis de construire au niveau municipal et veille à ce que les projets respectent les normes de planification et de construction établies. Une autre commission municipale, la *Commissione per l'estetica*, a été créée récemment pour gérer les modifications ou les améliorations au niveau des rues. Cette commission portera une attention toute particulière à l'aspect des rues et des bâtiments sur une hauteur de quatre mètres, tant au niveau vertical qu'horizontal. Elle réglementera, entre autres, les enseignes, les placards publicitaires et les antennes de télévision, les antennes satellites étant interdites dans le centre historique. Il faut aussi signaler que de nombreuses façades sur rue ont conservé leur enduit d'origine, sur d'autres il a complètement disparu ou n'a jamais existé. La ville a récemment commandité une étude, le *Piano del colore*, qui propose une stratégie pour le contrôle de l'élévation des bâtiments et leur traitement en tenant compte de la valeur historique de la construction, son contexte et son état.

Les services de l'Etat, *Soprintendenza per i beni artistici e storici* et *Soprintendenza per i beni ambientali e architettonici*, sont chargés, en accord avec les mesures légales établies, des bâtiments historiques spécifiques protégés.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Sienna a mené une politique cohérente de protection et de restauration des bâtiments qui a abouti à une bonne conservation de l'environnement urbain habité. Parmi les campagnes de restauration, celle du quartier Salicotto (1930-1935), et celle du quartier Bruco (1976-1992). La ville étant parvenue à contenir les activités commerciales modernes du centre historique, les bâtiments des artères principales ont aussi conservé leur caractère historique et n'ont subi que de très légères modifications. Deux grands projets de restauration et réhabilitation sont en cours. L'un vise la restauration des murs d'enceinte et la restitution d'un chemin le long des murs. L'autre consiste en la réhabilitation des bâtiments de l'hôpital municipal Santa Maria della Scala, situé face à la cathédrale, qui devrait abriter plusieurs musées et services culturels.

Authenticité

En prenant en considération son état de conservation actuel et son authenticité historique, on peut admettre que Sienna est un rare exemple de ville historique médiévale de cette dimension. Il est possible d'expliquer en partie ce trait par le fait que la ville n'a pas subi de dommages de guerre importants et qu'elle a été épargnée par le développement industriel moderne. Il faut sans doute tenir compte ici de l'attitude conservatrice de ses habitants et de son administration pour le maintien du caractère, de l'identité de la ville et de sa relation avec le paysage environnant. La ville est aussi demeurée en marge des grandes aires de développement qui se sont dessinées en Italie. Le nombre d'habitants est resté relativement bas et correspond à celui de la période médiévale, et n'a pas entraîné d'extensions urbaines de grande échelle.

Les environs de la ville ont fait l'objet d'interventions mineures, parmi lesquelles, l'aménagement d'une zone résidentielle, d'un hôpital et d'une petite station de chemins de fer. Ces interventions ont été

conçues de manière à ne pas interrompre la relation avec le paysage qu'on retrouve dans les célèbres peintures du 14^{ème} siècle. L'authenticité du tissu urbain de la ville historique avec ses principaux ensembles architecturaux est indéniable. Les autorités de la ville et de l'Etat poursuivent une politique active et continue de conservation. Cette politique continue a permis à Sienne d'absorber les restaurations entreprises au 19^{ème} siècle qui sont devenues parties intégrantes de son authenticité historique présente alors qu'elles ont altéré le tissu historique d'autres villes.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'experts de l'ICOMOS s'est rendue à Sienne en janvier 1995. Le Comité International de l'ICOMOS des villes et villages historiques a aussi été consulté.

Caractéristiques

Le centre historique de Sienne conserve depuis des siècles sa physionomie gothique. Cette continuité du style gothique s'explique par la volonté des Siennois de conserver comme identité culturelle cette architecture caractéristique. Ils ont sans doute voulu se distinguer de Florence où s'est épanouie l'architecture de la Renaissance. Les interventions postérieures sur certains monuments (Palazzo Pubblico, Palazzo Sansedoni) ont respecté les critères établis. Dans ce contexte, le mouvement de restaurations du 19^{ème} siècle est plus lié au renouveau des arts et traditions qu'une pure restauration. En fait, les travaux de restauration de Giuseppe Partini (Place Salimbeni, années 1870), s'insèrent bien dans la continuité du "rêve gothique" que représente Sienne.

Sienne présente un espace urbain caractéristique qui tire son origine de l'évolution de la ville aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles. C'est la ville dans son ensemble qui est traitée à l'égale d'un monument.

Analyse comparative

L'Italie compte plusieurs centaines de centres urbains médiévaux parmi lesquels San Gimignano, déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial. Cependant, dans ce contexte, Sienne représente une création urbaine unique du moyen âge qui se distingue des autres par différents traits dont ses dimensions. Sienne a conservé un noyau médiéval dans les dimensions d'une ville à la différence d'autres centres historiques du moyen âge, comme San Gimignano ou Carcassonne (France) qui sont plutôt des villages (*bourgs*) fortifiés ou des châteaux entourés d'un grand mur d'enceinte, comme le Mont Saint-Michel (France) ou Douvres (Royaume-Uni).

Sienne a servi de modèle pour la construction de structures défensives tout au long du moyen âge, modèle qui a surtout été exporté en Toscane. Sienne a aussi développé une identité artistique. Le concept de paysage culturel est devenu un concept en histoire de l'art à travers les peintures de Duccio, des frères Lorenzetti et de Simone Martini qui, avec Giotto, constituent la base de l'art italien de la période et qui a eu une portée internationale.

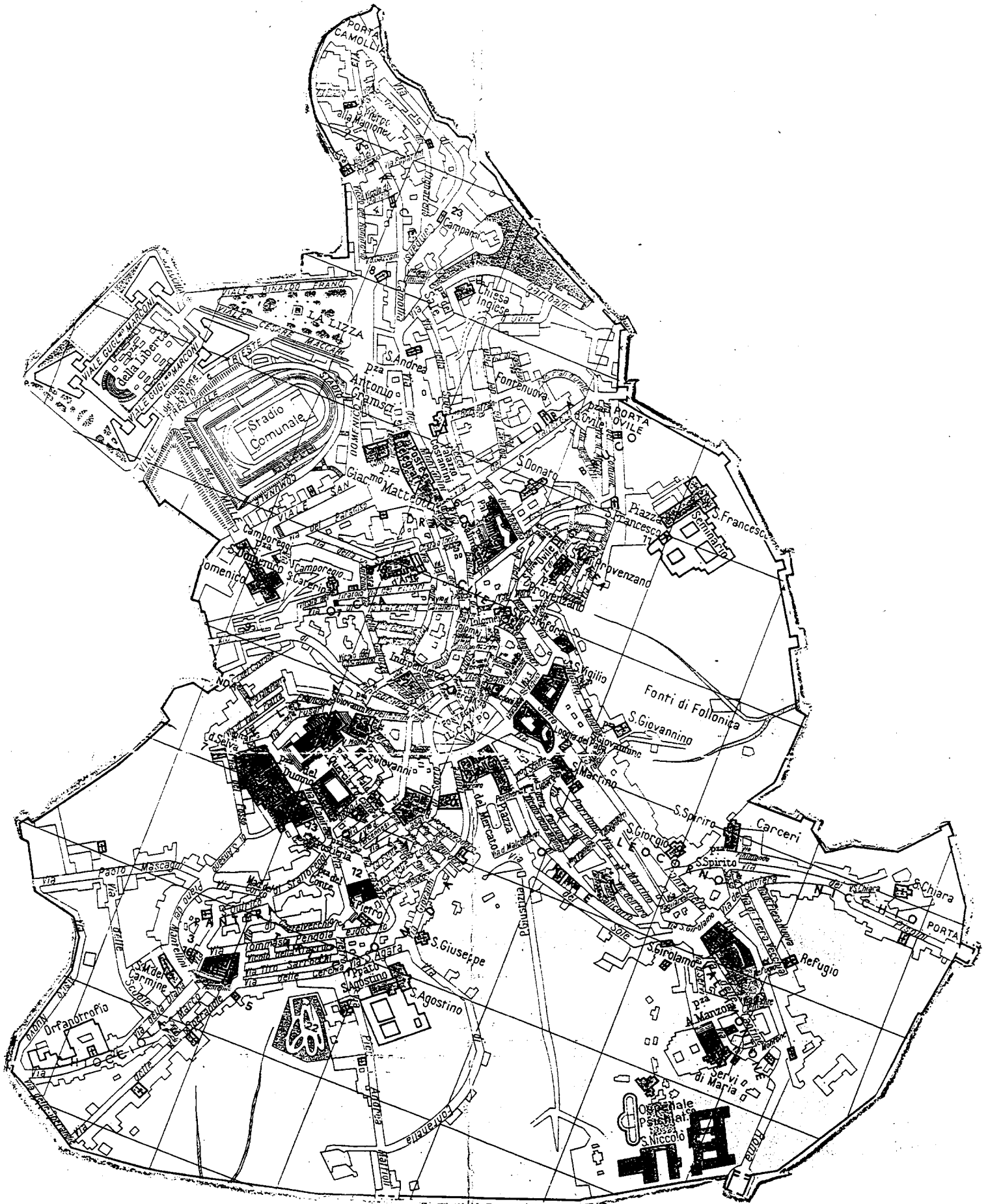
Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS a pris note des remarques contenues dans le dossier d'inscription relatives aux travaux que requiert la conservation des éléments décoratifs sculptés des monuments tels la statuaire de la cathédrale ou la chapelle di Piazza, menacés par l'érosion atmosphérique. L'ICOMOS presse les autorités responsables d'accorder la plus extrême priorité et les fonds nécessaires à ces interventions.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des **critères i, ii et iv** :

Sienne est une ville médiévale exceptionnelle qui a su garder, dans une large proportion, son caractère et sa qualité. Elle a, en outre, exercé une réelle influence sur l'art, l'architecture et l'urbanisme du moyen âge non seulement en Italie mais dans une grande partie de l'Europe. La ville est une oeuvre née de la détermination et de l'imagination. Ses bâtiments ont été conçus pour s'intégrer dans le tissu urbain général tout en constituant un ensemble avec le paysage culturel environnant.



Sienne : plan de la zone proposée pour inscription
Siena : Map of the area nominated for inscription



Sienna : vue panoramique /
Siena : Panoramic view



Sienne : le Palazzo Pubblico et la Piazza del Campo /
Siena : Palazzo Pubblico and Piazza del Campo